

Pelouses maigres de fauche de basse altitude	
Code NATURA 2000 : 6510 Habitat élémentaire selon cahiers d'habitats : 6510-3	Code CORINE Biotopes : 38.21
Statut : Habitat naturel d'intérêt communautaire	Typologie CORINE Biotopes : Prairies des plaines médio-européennes à fourrage Typologie phytosociologique : alliance de <i>Arrhenatherion elatioris</i> (Koch 1926)
Surface : 44 ha	Représentativité : 0,75 %
 <p style="text-align: right; font-size: small;">Photo : A. CHAPUIS - Biotope</p>	
Prairie de fauche au lieu-dit <i>Sabran</i> , à Roullens	
Description générale de l'habitat naturel	
<p>Cet habitat concerne généralement les prairies peu à assez fertilisées, exploitées pour le fourrage et riches en fleurs. Il est strictement lié à l'humain qui l'a créé et l'entretient. Les prairies maigres de fauche sont mésophiles et se localisent à basse altitude sur des sols épais et bien drainés.</p> <p>La végétation est dominée par les espèces herbacées hautes telles que les grandes graminées et peut atteindre 70 à 100 cm de hauteur à la floraison. La composition de la flore dépend autant des conditions stationnelles que des pratiques agricoles (amendements, fréquence de fauche et pression de pâturage). La biomasse est en général élevée. Ces prairies sont en général exploitées de manière extensive et fauchées une à deux fois par an. En montagne, elles sont aussi pâturées avant et après la fauche.</p>	
Répartition géographique en Europe et en France	
<p>Cet habitat concerne les prairies de fauche planitiaires, collinéennes et submontagnardes de la zone eurosibérienne. Il est largement répandu en France, dans les domaines continental et atlantique, ainsi que localement, dans quelques secteurs méditerranéens.</p>	

Evolution naturelle habituellement constatée	
Cet habitat, strictement lié à l'activité humaine, voit son évolution naturelle bloquée par la fauche annuelle. En cas d'abandon de cette pratique, la dynamique de la végétation reprend et tend inéluctablement vers la reconstitution d'un couvert forestier.	
Localisation sur le site	
Les pelouses sèches et les prairies de fauche sont diffusément réparties sur l'ensemble du site. Toutefois, les milieux présentant les meilleurs états de conservation ou les plus intéressantes d'un point de vue écologique correspondent aux domaines où s'exerce ou s'exerçait plus ou moins récemment une activité pastorale extensive (lieu-dit <i>le Prunet</i> à Arzens, lieu-dit <i>Bonnemère-la-vieille</i> à Alairac, lieu-dit <i>Estorge</i> à Montréal), un domaine pâturé avec une pression modérée par des daims (lieu-dit <i>Aribaud</i> à Arzens) ou à des zones plus réduites et isolées appartenant à des propriétés faisant l'objet d'entretien régulier et approprié (lieu-dit <i>Sabran</i> à Roullens, lieu-dit <i>las Coumelos</i> à Villarzel-du-Razès, lieu-dit <i>le Bessous</i> à Montclar...).	
Espèces végétales typiques de l'habitat sur le site	
Strate herbacée	
Le Pâturin des prés (<i>Poa pratensis</i>) Le Pâturin commun (<i>Poa trivialis</i>) L'Avoine élevée (<i>Arrhenatherum elatius</i>) Le Crépis à vesicules (<i>Crepis vesicaria</i> subsp. <i>traxicifolia</i>) La Carotte (<i>Daucus carota</i>) Le Gaillet mou (<i>Galium mollugo</i>)	Le Trisetre jaunâtre (<i>Trisetum flavescens</i>) Le Trèfle des prés (<i>Trifolium pratense</i>) Le Brome mou (<i>Bromus hordeaceus</i>) La Fétuque faux-roseau (<i>Festuca arundinacea</i>) La Fléole des prés (<i>Phleum pratense</i>) La Potentille rampante (<i>Potentilla reptans</i>) Le Dactyle aggloméré (<i>Dactylis glomerata</i>)
Caractéristiques de l'habitat sur le site	
<p>Physionomie – typicité :</p> <p>L'habitat se caractérise par une végétation herbacée assez haute (jusqu'à 70 cm), dense et dominée par des graminées telles que le Fromental, la Fétuque faux-roseau ou le Trisetre jaunâtre. Elles se composent également de nombreuses espèces prairiales.</p> <p>Sur le site, elles s'observent très souvent en mosaïque avec des pelouses sèches à <i>Bromus erectus</i> (Code Natura 2000 6210), en particulier sur des pentes en ombrée ou orientées est ou sur des zones topographiquement plus basses que les pelouses où les sols sont plus épais, concentrent les nutriments et vers lesquelles convergent les ruissellements.</p>	
<p>Menaces :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'abandon de la pratique de fauche sur les prairies conduit à la reprise de leur évolution vers la forêt et donc à leur disparition. • La fauche trop précoce est nuisible à la diversité biologique de ces milieux (en terme de flore et de faune). • Le pâturage trop intensif peut entraîner une baisse de la richesse spécifique de l'habitat. Comme pour les pelouses, le pâturage par des chevaux est peu favorable à un bon état de conservation de l'habitat. • La destruction des prairies permanentes par transformation en prairies temporaires ou en cultures. • L'apport excessif d'amendements azotés entraîne l'apparition et l'extension des espèces nitrophiles au détriment des espèces oligotrophes à haute valeur patrimoniale. Ce phénomène n'a pas été observé sur le site. 	
<p>État de conservation :</p> <p>Les parcelles de cet habitat ont une structure de bonne qualité lorsqu'elles ne sont que fauchées et non pâturées par des chevaux. Le maintien d'une fauche traditionnelle permettra de préserver le bon état de conservation de ces prairies.</p>	



Intérêt patrimonial :

Étant donné leur caractère permanent et leur mode de gestion extensif, ces pelouses sont floristiquement riches.

De plus, cet habitat abrite de nombreuses espèces d'insectes qui peuvent constituer des ressources alimentaires importantes pour les chauves-souris, en mosaïque avec les haies.

La présence de ces milieux ouverts riches en flore et en faune participe à l'enrichissement du paysage.

Mesures de gestion conservatoire adaptées au site

Maintenir les pratiques agricoles extensives de fauche et de pâturage :

- Éviter les fauches précoces (avant la fin juin) ;
- Éviter les amendements fertilisants ;
- Limiter les retournements de parcelles en herbe ;
- Le pâturage est possible mais doit garder un caractère extensif. Il devrait également être mis en place après la fauche des parcelles ;
- Éviter la mise en culture.

